

**Aménagement de l'aire de grands passages des gens du voyage à THISE :
approbation du plan de financement prévisionnel**

Rapporteur : M. Patrick BONTEMPS, Vice-Président

AVIS		
Commission n°8		Validation du Vice-Président
séance du 03/05/05	favorable	Le 17/08/05
Bureau		
séance du 09/09/05	favorable	

Inscription budgétaire	
AP - CP N° 04.2	
Dépenses :	Solde avant opération : 2 671 564,80 €
Imputation : 23.810	Montant de l'opération : 98 934,03 €
Imputation : 21.810	Solde après opération : 2 572 630,77 €
Recettes :	
Imputation : 13.810	Subvention Etat : 57 904,63 €
Imputation : 13.810	Subvention CG CITé : 9 451,00 €

Le Conseil de Communauté, lors de la séance du 21 décembre 2004, a décidé d'engager en 2005 les travaux nécessaires à la réalisation de l'aire des grands passages à Thise. Au cours du premier semestre, les services de l'agglomération ont instruit les dossiers d'acquisitions foncières, réalisé les dossiers techniques et financiers et déposé les demandes de subventions.

Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 82 720,76 euros hors taxes. Les recettes d'investissement, hors FCTVA, s'élèvent à 70 312,74 euros et couvrent 81 % de la dépense d'investissement hors taxes.

Plan de financement prévisionnel :

Dépense d'investissement en €	
Acquisitions foncières :	19 709,28
Travaux d'aménagement :	63 011,48
Total HT	82 720,76
Total TTC	98 934,03

Recettes d'investissement en €	
Subvention Etat	57 904,53
Subvention Conseil Général Cité	9 451
Autofinancement CAGB	15 365
Total	82 720,76

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération d'aménagement de l'aire de grands passages de Thise.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95

Contre : 0

Abstention : 0